BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE PAR LA VILLE D'ILLIES

La Mairie d'Illies propose une bourse au permis de conduire à ses jeunes habitants afin d'aider à leur insertion professionnelle. Cette bourse versée directement auprès d'une auto-école partenaire comprend 22 heures de conduite et 1 heure de théorie. Les critères d'éligibilité sont les suivants :

avoir entre 17 et 25 ans
en insertion professionnelle (salarié, demandeur d'emploi, apprentissage, formation professionnelle), étudiant ou lycéen
effectuer 130 heures de bénévolat auprès de la commune
un nombre de bourse octroyée très limité

L'attribution de cette bourse est examinée par la commission en fonction des critères sociaux, environnementaux et financier.
Plus d'informations en contactant mverley@ville-illies.fr / 03 20 29 04 06

https://www.ville-illies.fr/page/bourse-au-permis

Mairie d'Illies:
3-5 rue de la Mairie
59480 - Illies
https://ville-illies.fr/